

Portant inscription au Tableau d'Avancement aux grades supérieurs d'Officiers et Homologues des Forces Armées Populaires du Bénin, au titre de l'Année 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL.

- VU L'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée;
- VU Le Décret n°87-38 du 13 Février 1987, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent;
- VU L'Ordonnance n°77-14 du 25 Mars 1977, portant création des Forces Armées Populaires du Bénin;
- VU La Loi n°81-014 du 10 Octobre 1981, portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin;
- VU La Loi n°87-001 du 27 Février 1987, portant Loi de Finances pour la gestion 1987;
- VU Le Procès-Verbal n°012/SC/S1/EMG/FAP du 28 Avril 1987;
- VU Le Rapport n°0204/DDS/CC du 7 Avril 1987;
- SUR Proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National, entendu en sa séance du 17 Juin 1987;

DECRETE :

Article 1er :- Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au Tableau d'Avancement aux grades supérieurs pour l'Année 1987, les Officiers et Homologues dont les noms suivent :

.../...

I - FORCES DE DEFENSE NATIONALE

1°- POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL OU  
INTENDANT MILITAIRE DE 2EME CLASSE

- Chef de Bataillon Venance KIKI,
- Chef de Bataillon Clément ZINZINDOHOUE,
- Intendant Militaire de 3° Cl. Irénée Paul ZINSOU,
- Chef de Bataillon Joseph HOUNDOKINNOU.

2°- POUR LE GRADE DU CHEF DE BATAILLON

- Capitaine Jean N'TCHA,
- Capitaine Robert GOUYIDJI,
- Médecin-Capitaine Salami Z. OSSENI,
- Capitaine Rigobert COMLAN.

3°- POUR LE GRADE DE CAPITAINE

a- OFFICIERS SORTIS DES RANGS

- Lieutenant Antoine MEVO,
- Lieutenant Idrissou NICO,
- Lieutenant Zacharie AGONGLO,
- Lieutenant Alphonse AGONKAN,
- Lieutenant Boussari FATAOU,
- Lieutenant Eugène AKUESON,
- Lieutenant Raphaël SONON,
- Lieutenant Christophe AHOGNONVI,
- Lieutenant Antoine YAHANON,
- Lieutenant Coffi D. DEMOU.

b- OFFICIERS SORTIS DES ECOLES

- Lieutenant Soumanou OKE,
- Lieutenant Séidou Siako SABI,
- Lieutenant Alexis BABALAO,
- Lieutenant Claude AHANDESSI,
- Lieutenant Raymond SAGUI;

.../...

- Lieutenant Siméon DOSSOU,
- Lieutenant Amidou MAMA BIO,
- Lieutenant André DJOHOUN,
- Lieutenant Cocou KLIKPO,
- Lieutenant Jonas HOUANSOU,
- Lieutenant Jean-Pierre BATCHEOUMBA,
- Lieutenant Léon ANOUMOU,
- Lieutenant Léonard BATOSSE,
- Lieutenant Théophile KEITCHION,
- Lieutenant Antoine DADJO,
- Lieutenant Agnès DESSOUASSI,
- Lieutenant Aminata QUENUM,
- Lieutenant Alidou BIAOU,
- Lieutenant Célestin BANKOLE,
- Lieutenant Emmanuel DJIKINDE,
- Lieutenant Soumanou GOUDA,
- Lieutenant Privat BYLL-CATARIAT,
- Lieutenant Ousmane KANDISSOUNON,
- Lieutenant Cocou GNINOU,
- Lieutenant René SOGNONVI,
- Lieutenant Dieudonné KOCOUE,
- Lieutenant Gabriel ODE,
- Lieutenant Damien LOKOSSOUGBO,
- Lieutenant Inoussa SALAOU,
- Lieutenant Idrissou LATOUNDJII,
- Lieutenant Etienne ADOSSOU,
- Lieutenant Miflisso TOKANNOU,
- Lieutenant Emmanuel TOGNIBO,
- Lieutenant Jacques J. DOSSOU.

.../...



3°- POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-STAGIAIRE

- Adjudant-Chef Mamane MOUKAILA,
- Adjudant-Chef Rafiou NADJIMOU,
- Adjudant-Chef Alassane T. AMIDOU,
- Adjudant-Chef Gabriel A.H.K. HONFO,
- Adjudant-Chef Joseph H. SODJINOU.

II - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE

A - COMMANDEMENT DES COMPAGNIES

1°- POUR LE GRADE DE COLONEL

- Lieutenant-Colonel Martin Dohou AZONHIHO,
- Lieutenant-Colonel Edouard ZODEHOUGAN.

2°- POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

- Chef d'Escadron Samuel T. HOUNSOU,
- Chef d'Escadron Abdoulaye ASSOUMA.

3°- POUR LE GRADE DE CHEF D'ESCADRON

- Capitaine Gaston HOUNKPE,
- Capitaine Pancrace BRATHIER.

4°- POUR LE GRADE DE CAPITAINES

- Lieutenant Ferdinand C. ASSOGBA,
- Lieutenant M'Po N'TIA N'KOUÉ,
- Lieutenant Amadou SOULE,
- Lieutenant Emmanuel BABALOLA.

5°- POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-STAGIAIRE

- Adjudant-Chef Henri G. AHOUEGAN,
- Adjudant-Chef Salifou BARA.

B - COMMANDEMENT DES COMMISSARIATS

1°- POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE

- Commissaire Principal Pierre C. BADET,
- Commissaire Principal Saka Adélodjou MAMA.

.../...

2° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE PRINCIPAL

- Commissaire de 1ère Classe Simon LISSANOU,
- Commissaire de 1ère Classe Roger ALIA.

3° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE DE 1ERE CLASSE

- Commissaire de 2ème Classe Djibril TRAORE,
- Commissaire de 2ème Classe Bienvenu AGBIDINOUKOUN,
- Commissaire de 2ème Classe Abassi I. ALE.

4° - POUR LE GRADE DE COMMISSAIRE STAGIAIRE

- Officier de Police de 1ère Cl. Théophile MEDOUNOU,
- Officier de Police de 1ère Cl. Donatien AGBOWAI.

C - DIRECTION DES CALAMITES ET SECOURS

1° - POUR LE GRADE DE CHEF DE BATAILLON

- Capitaine Espérant NOUTAIS.

D - COMMANDEMENT DES INSPECTIONS FORESTIERES

1° - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-STAGIAIRE

- Adjudant-Chef Mansourou M. ALIDOU.

Article 2.- Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application

.../...

du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 23 Juin 1987

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat, Président du  
 Conseil Exécutif National;

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances  
 et de l'Economie,

Barnabé BIDOUZO

AMPLIATIONS : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 SDP-2  
 MDFAP-MFE 8 AUTRES MINISTÈRES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE ET SES  
 SECTIONS 3 EMG/FAP 10 EM/FSP 8 EM/FDN 8 DSI 4 CAB/MIL 4 DB-DSDV-  
 DTCP-DI-DCF 20 DCCT-ONEPI-GDE CHANC. 3 DAN-BN 4 FASJEP-UNB-ENA  
 6 INTERESSES 82 JORPB 1.